

FICHE DE POSTE



DIRECTRICE - DIRECTEUR

Convention Collective

Animation CCNA

Classification

Groupe H – Coefficient 450

Lieux d'activités

Maison de quartier de Villejean & Maison verte

Durée du travail

Forfait jours: 214 jours travaillés selon CCN Animation

Lien hiérarchique

Président

Bureau

Conseil d'administration

Relations fonctionnelles

Salariés - Equipe

Usagers, adhérents, bénévoles

Administrateurs
Partenaires
Financeurs

			_
Raisons	d'etre	du	poste

- Est responsable de la mise en œuvre du projet de l'association, dans le respect des valeurs de l'association, et en relation avec les partenaires institutionnels.
- Se positionne en élément moteur de l'équipe salariée.

Missions

Relais de la gouvernance	
et représentation	

- Est le garant de la mise en œuvre du projet associatif, coordonne son développement et sa mise en œuvre
- Est l'interlocuteur du Conseil d'Administration, participe à ses travaux. Informe et apporte son expertise de référent professionnel
- Assiste le Conseil d'Administration dans l'élaboration, le développement et l'évaluation du projet associatif.
- Est responsable de l'application des décisions du C A et du Bureau

Représentation:

- Représente le Conseil d'Administration auprès de la Fédération des Centres Sociaux, des administrations et des partenaires
- Assure les qualités relationnelles partenariales nécessaires au rayonnement de l'Association Rencontre et Culture dans sor environnement

Ressources humaines

- Représente par délégation le C A dans sa fonction d'employeur, en particulier auprès des instances représentatives du personnel.
- Anime, organise et dirige l'équipe professionnelle avec le souci de concertation

	Anime et coordonne le groupe de pilotage constitué des
	responsables de secteurs et les soutient dans leurs missions notamment dans la mobilisation des habitants et la ressource
Ressources humaines	bénévole
	 Fait évoluer les postes et les conditions de travail dans le respect des législations sociales.
	Organise les entretiens professionnels et œuvre pour l'adaptation des personnels aux missions.
	Anime les commissions de recrutement du personnel
	 Applique les sanctions disciplinaires décidées par le Bureau. sur sa proposition ou celle du Bureau lui-même
Ressources financières	 Elabore en lien avec le trésorier le budget, le soumet pour approbation au CA, le pilote, interprète régulièrement les écarts, prend les mesures correctives si nécessaire et en rend compte régulièrement aux instances de gouvernance.
	S'assure de la fiabilité et l'exhaustivité de la comptabilité en lien avec le Commissaire aux comptes
	Engage les dépenses nécessaires au bon fonctionnement de l'association dans les limites de ses délégations
	 Supervise les recherches de subventions et autres ressources de fonctionnement général et veille à la pérennité des différents financements.
	 Supervise le bon suivi des prestations de service et leur réexamen régulier par l'adjoint.e de direction.
	Veille à l'entretien des équipements, du matériel et à l'adaptation du bâti en lien avec la Ville
	Veille à la sécurité des biens et des personnes. Détagraine et parit l'attribution des plafs et badage d'again.
Gestion du patrimoine	 Détermine et suit l'attribution des clefs et badges d'accès général.
	Etablit et transmet à la société de surveillance la liste des référents à contacter en cas d'incident.
	Etablit et mène à bien les plans d'investissements et leur
	financement.
Animation	Supervise les animations et évalue leur adéquation avec les valeurs et les objectifs du projet associatif.
Communication	 Supervise la communication de l'association. Participe au fonctionnement général

	• Décide et informe ou non sa hiérarchie :
	- de l'organisation de son temps de travail
	- de sa méthode de travail concernant les différentes missions
	confiées
	- d'achats pour un montant inférieur à 2 000€.
	- d'accueillir ou se rendre à des RDV pour mener à bien ses
	missions
	- d'interagir avec les prestataires et partenaires
	• Décide puis informe sa hiérarchie :
	- des réponses à apporter par des procédures nouvelles
Champ d'autonomie	n'engageant ni finances, ni modifications des orientations
	politiques de l'association.
	- de recruter les CDD pour remplacement ou accroissement
	temporaire d'activité ainsi que les animateurs techniciens
	• Soumet à la décision de sa hiérarchie :
	- les achats pour un montant supérieur ou égal à 2 000€
	- la mise en place de projets nouveaux
	- tous les recrutements autres que ceux vus au paragraphe
	précédent
	- les fins de contrat de travail à l'initiative de l'employeur
	- les demandes de rupture conventionnelle
	les demandes de rapture conventionnene
	- Connaître et maitriser les politiques publiques et
	particulièrement celles liées à la jeunesse (les institutions, leurs
	compétences, les financeurs, la politique de la ville)
Savoir faire	- Maitriser la construction analytique des budgets.
	- Maitriser le fonctionnement de la vie associative.
	- Connaître les outils de gestion et leurs indicateurs les plus
	courants
	- Maîtriser la conduite de réunions, la conduite de projets.
	- Avoir des capacités rédactionnelles, d'analyse et de synthèse.
	- Posséder une bonne maîtrise de l'outil informatique
	r osseder dire bonne mattribe de r oddir informatique
	- Etre force de propositions.
	- Avoir le sens des responsabilités, savoir faire preuve
	d'autonomie, de transversalité et du partage de confiance.
Savoir être	- Posséder de réelles qualités relationnelles, de diplomatie,
	d'écoute, de négociation afin de rassembler des acteurs
	différents, fédérer.
	- Savoir faire preuve d'autorité, de rigueur et d'un grand sens de
	l'organisation
	- Savoir faire preuve de dynamisme, de réactivité, de
	disponibilité.
	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·